

QUELQUES PROBLÈMES CONCERNANT LA NOTION DE PROVERBE EN CHINOIS MODERNE

La terminologie concernant les expressions proverbiales et idiomatiques en chinois moderne n'est pas bien fixée. De même qu'en français se pose le problème de la distinction du proverbe par rapport au dicton, à la locution proverbiale, à la sentence etc... ainsi en chinois on essaye de différencier le *yanyu* (le proverbe) du *chengyu* (l'expression toute faite), du *geyan* (la maxime), du *xiehouyu* (le proverbe calembouresque) etc.¹ Le désaccord des linguistes et parémiologues chinois provient des différents critères auxquels ils attachent de l'importance.

I. On distingue traditionnellement deux groupes d'expressions : l'un appartient à la langue écrite (le *chengyu* et le *geyan*), l'autre à la langue parlée (le *yanyu* et le *xiehouyu*).

La notion de *chengyu* n'est pas bien définie. Certaines de ces définitions englobent jusqu'aux proverbes et maximes ; conformément à cette acception, on considère les *yanyu* et les *geyan* comme une catégorie des *chengyu*². D'autres, qui constituent d'ailleurs la majorité, soulignent la différence principale entre ces deux modes d'expression : leur origine et leur sphère d'emploi. Ainsi, les *chengyu* et les *geyan* appartiennent au registre écrit, les *yanyu* et les *xiehouyu* sont d'origine orale. Les partisans de cette théorie semblent ne pas remarquer que :

- a) il y a des expressions, traditionnellement considérées comme *chengyu*, qui sont fréquentes dans la langue parlée et qui ont toutes les spécificités du proverbe, par exemple :

Chen re da tie

Il faut profiter de la chaleur pour battre le fer

Zhong gua de gua,

Zhong dou de dou

A planter des melons, on récolte des melons,

A planter du soja, on récolte du soja.

- b) de nombreux *chengyu*, quoique attestés dans les œuvres classiques, ne sont pas des créations d'auteurs, mais proviennent de la langue parlée de l'époque.

Le style concis de la langue classique chinoise était favorable pour créer des sentences courtes, qui devenaient proverbiales. Pourtant, il est parfois difficile de dire si ces expressions sont d'anciens proverbes que les auteurs ont introduits dans leurs œuvres ou si ce sont des citations devenues proverbiales³. L'origine écrite des *chengyu* et orale des *yanyu* ne peut être, donc, l'un des critères fondamentaux dans la distinction de ces deux types d'expressions.

D'autre part, les expressions appelées aujourd'hui par certains auteurs les *chengyu*, étaient parfois introduites dans les œuvres classiques par une formule « Une expression populaire dit » (*Suyu yun, Biyan yue*), « C'est ce qu'on dit » (*Suowei*) etc. Il semble pourtant que dans ce cas, les linguistes et les parémiologues chinois ne prennent pas tellement en considération l'origine orale de l'expression, mais le fait de son apparition dans une œuvre classique et son emploi postérieur dans la langue écrite (ainsi qu'un autre facteur : la quadrisyllabité, dont nous parlerons encore). Malheureusement, ils ne sont pas tous d'accord dans leur classification, par exemple, l'expression :

Li ling zhi hun

Quand l'intérêt commande, la raison est trouble ;

être aveuglé par l'intérêt

provenant des « Mémoires Historiques »⁴ où elle était introduite par la formule « Une expression populaire dit » (*Biyan yue*), est considérée aujourd'hui par un auteur⁵ comme *chengyu* ayant son origine dans un ancien proverbe, et par Zhu Jiefan – l'éminent parémiologue chinois⁶ – comme *yanyu*, parce qu'elle est assimilée à tel point par les Chinois contemporains, qu'ils la ressentent comme une expression populaire et non pas classique.

Quant au *geyan* et au *xiehoyu*, les auteurs chinois sont en principe unanimes pour dire que le premier a le plus souvent une origine écrite,

et que le second appartient au registre oral. Le *geyan* est généralement considéré comme proverbe s'il en a les particularités (c'est-à-dire s'il est employé dans la langue parlée et qu'il contient une conclusion résultant de l'expérience humaine), par exemple :

Xue ru ni shui xing zhou,
bu jin ze tui
Les études sont comme un bateau qui remonte le courant,
si elles n'avancent pas, elles reculent

II. Les auteurs chinois, en distinguant les expressions susmentionnées, semblent ne pas attacher beaucoup d'importance au critère de contenu. Ils sont d'accord pour admettre que le *yanyu* résulte de l'expérience, de l'observation de la vie sociale, qu'il exprime une vérité et contient une conclusion ; mais peu nombreux sont ceux qui se servent de ce critère pour opposer le *yanyu* au *chengyu*, en désignant celui-ci comme une expression qui caractérise seulement un phénomène, un homme, une chose ou une situation⁷, mais qui ne comporte aucun jugement et ne donne aucun conseil⁸, par exemple :

Un *chengyu* :

Xiu shou pang guan
Regarder les mains dans les poches ;
rester indifférent à ;

Un *yanyu* :

Shu neng sheng qiao
L'expérience fait naître l'habileté.

III. Le *geyan* et le *yanyu* n'ont pas de structure particulière, ils sont représentés par différents types de phrases simples et complexes. Le *xiehouyu* est en principe facilement reconnaissable en raison de :

a) sa forme bipartite avec une pause obligatoire entre les deux composants ; le dernier élément, qui est souvent omis, constitue en général une unité phraséologique existant dans la langue indépendamment du *xiehouyu* ;

b) sa structure sémantique (la signification essentielle du *xiehouyu* réside dans sa deuxième partie, tandis que celle du *yanyu* et du *chengyu* se trouve dans l'expression tout entière) ;

c) les relations entre ses éléments (le premier constitue une réticence, le second – une conclusion) ne sont caractéristiques que pour le *xiehouyu*, par exemple :

Aizi pa louti – bu bu sheng gao
Un nain monte l'escalier... pas à pas plus haut ;
avancer peu à peu, grandir petit à petit⁹

Quant au *chengyu*, la plupart des auteurs sont d'accord pour dire qu'il comporte le plus souvent quatre caractères. « Le petit dictionnaire des *chengyu* chinois », par exemple, contient 2 949 *chengyu*, dont 2 740 sont quadrisyllabiques¹⁰. Le critère de quadrisyllabité semble être un des critères primordiaux dans la distinction de ce groupe d'expressions. Le sinologue soviétique, A. A. Toropov, avoue que certaines expressions ressemblent plus au *yanyu* qu'au *chengyu* en raison de leur contenu (elles expriment un jugement) et de leur forme binaire¹¹), par exemple :

Ren wei yan qing
Si la position d'un homme est basse,
ses paroles n'ont pas d'importance.

Pourtant, il classe des expressions de ce genre dans la catégorie du *chengyu* à cause de leur structure rythmique (une pause entre toutes les syllabes) et quadrisyllabique¹². Nous remarquons que même si les *chengyu* quadrisyllabiques constituent une majorité absolue, il y en a aussi un certain nombre qui comportent plus de quatre caractères. La quadrisyllabité n'est donc pas un élément pertinent qui permet la distinction du *chengyu*, par exemple :

Da zhong lian chong pangzi
Enfler son visage en se frappant pour faire un obèse ;
vouloir à tout prix simuler une qualité que l'on ne possède pas.

Qiu ren bu ru qiu ji
Mieux vaut avoir recours à soi-même qu'aux autres.

*

* *

Le genre proverbial sentencieux se présente comme une catégorie hétérogène non seulement dans les langues indo-européennes, mais aussi en chinois. Et de même qu'en français une expression est considérée

parfois par certains auteurs comme un proverbe et par d'autres comme un dicton, une sentence, etc., en chinois la même expression est examinée comme un *chengyu* ou comme un *yanyu*¹³. Ce désaccord résulte du fait que les linguistes et les parémiologues chinois n'emploient pas les mêmes critères de typologie. A notre avis, pour établir une opposition distinctive entre ces modes d'expression, il est nécessaire de prendre en considération surtout leur usage actuel; et dans ce domaine, il reste un grand travail à faire. Shi Shi, l'auteur d'un récent ouvrage consacré aux *chengyu*, constate que 30 à 50% des «*chengyu* anciens» (c'est-à-dire créés avant le Mouvement du 4 Mai 1919) qui figurent dans les dictionnaires actuels sont aujourd'hui peu employés et même hors d'usage¹⁴. D'autre part, parallèlement au critère d'appartenance d'une expression au registre écrit ou oral, il faudrait peut-être voir également si l'opposition que l'on fait, par exemple, en français et en russe¹⁵ entre le caractère normatif du proverbe et l'aspect descriptif de la locution proverbiale est aussi valable pour les expressions chinoises.

Bronisława KORDAS

NOTES

1. Nous traitons seulement des désignations qui sont les plus répandues dans les publications chinoises. Nous n'abordons pas les termes qui leur sont proches comme *shuyu* (l'expression figée) *suyan* (le proverbe) etc.

2. Cf. HUAN Yi.

3. Cf. aussi EBERHARD, p. 201. Ce processus n'est pas propre qu'à la Chine. La Fontaine, par exemple, « a su s'assimiler cette forme du génie populaire » au point que l'on ne peut pas souvent « dire s'il s'agit d'un emprunt ou d'une création... Il est bon de parler et meilleur de se taire. Un glossateur cite ce vers comme proverbe, un autre dit: 'Ce vers spirituel a tout l'air d'un proverbe'. » (Cf. PINEAUX, pp. 60-61).

4. L'œuvre de Sima Qian (145-86 av. J.C.).

5. Cf. YANG Xin'an, p. 31.

6. Cf. ZHU Jiefan, pp. 462-463.

7. Cf. YANG Xin'an, p. 32; TANG Songbo, p. 376.

8. Dans cette acception, le *chengyu* serait donc proche de ce que l'on comprend en français comme 'locution proverbiale' et en russe comme '*pogovorka*'. Nous voudrions remarquer ici, qu'à notre avis, la traduction habituelle de '*pogovorka*' par 'dicton' n'est pas exacte. A la lecture des publications russes et françaises, c'est le terme 'locution proverbiale' qui lui équivaut. La traduction que nous avons adoptée est d'ailleurs aussi signalée par un auteur russe (Cf. ANICKOV, p. 40).

9. Cf. PRJADOHIN, pp. 17-18, 39.

10. Cf. TOROPOV, p. 117.

11. La forme binaire n'est pas spécifique des proverbes; le parallélisme a joué un grand rôle en chinois. Il constitue aussi un des traits caractéristiques de certaines expressions quadrisyllabiques (Cf. SABBAN), qui ne sont pas — d'ailleurs — toujours sentencieuses.

12. Cf. TOROPOV, p. 118.

13. Le *xiehouyu* ne pose pas en principe de problèmes, grâce à sa structure particulière et son appartenance au registre oral. On le considère soit comme une catégorie de *yanyu*, soit comme un groupe à part. Le *geyan*, ainsi qu'il a été dit plus haut, est admis comme proverbe sous certaines conditions.

14. Cf. SHI Shi, p. 284-286.

15. Cf. RODEGEM; PRJADOHIN, pp. 11-12.

BIBLIOGRAPHIE

- Anickov I.E., « Idiomatika idiom i idiomatika idiomatizmov », in : *Problemy frazeologii*, Moscou, 1964, pp. 37-56.
- Eberhard W., « Some Notes on the Use of Proverbs in Chinese Novels » *Proverbium*, 1967 (9), pp. 201-208.
- Huan Yi, « Chengyu, yanyu, geyan, suyu, liyu de qubie » (Comment distinguer les *chengyu*, les proverbes, les maximes, les expressions populaires et régionales), *YWXX*, 1958 (1), p. 35.
- Pineaux J., *Proverbes et dictons français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, 128 pages. (Que sais-je?).
- Prjadohin M.G., *Kitajskie nedogovorki-inoskazanija* (Les proverbes calembouresques chinois), Moscou, 1977, 145 pages.
- Rodegem F., « Un problème de terminologie : les locutions sentencieuses », in : *Cahiers de l'Institut de Linguistique de l'Université de Louvain*, 1972, vol. I, n° 5, pp. 677-703.
- Sabban F., *Les Idiomatismes Quadrisyllabiques du chinois moderne*, Hong Kong — Paris : Editions Langages Croisés, 1980, 347 pages.
- Shi Shi, *Hanyu chengyu yanjiu* (Etudes des *chengyu* chinois), Chengdu, 1979, 577 pages.
- Tang Songbo, « Shuyu he chengyu de zhongshu guanxi » (Relations d'espèce entre les *chengyu* et les *shuyu*), *ZGYW*, 1960 (11), pp. 375-376.
- Toropov A.A., « Cen'jui i ih svojstva » (Chengyu et leurs spécificités), in : *Spornye voprosy kitaj-kogo jazyka* (Problèmes litigieux de la langue chinoise), Moscou, 1965.
- Yang Xin'an, « Chengyu he yanyu de qubie » (Les différences entre le *chengyu* et le proverbe), *ZGYW*, 1961 (3), pp. 31-33.
- Zhu Jiefan, *Zhongguo yanyu lun* (Traité des proverbes chinois), Taibei, Xinxing shuju, 1964, 741 pages.